CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM755 **Valable du 21/10/2023 au 20/10/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/1978
Forme juridique : SA

Capital : 324 300

Dénomination sociale : CHARPENTE COUVERTURE MODERNE

ROUTE DE DOMFESSEL
67430 V1/4LLERDINGEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 312 519 291 00024
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 03 0139 0

Assurance Responsabilité travaux :
CAMBTP 1/260991

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
CAMBTP 1/260991

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 88 00 03 62 **Fax :** 03 88 00 04 41
Portable :
Responsabilité légale : ENSMINGER DOMINIQUE ADMINISTRATEUR
LEDIG MICHELE DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEDIG MARC ADMINISTRATEUR

Responsable Technique : KEISER FREDERIC

Site internet : www.societe-ccm.fr
E-mail : contact@societeccm.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	32	EFF3	4 247 692	CA6
Dans l'activité	9	EFF2	87 361	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 05/05/2026	21/10/2023	20/10/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 07/08/2026

Le Président de la commission
Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat
Gérard SÉNIOR

Version 2025